

# Le Petit Malécazien

Juillet 2015

Numéro 32

## Sommaire

- Les travaux à venir
- Les travaux effectués
- Le tri des déchets
- Le défibrillateur
- Le compte administratif 2014
- Infos diverses
- Les nouveaux Malécaziens
- Les manifestations à venir
- Le fleurissement

Cet été le secrétariat de mairie et l'agence poste seront fermés

du 31 juillet au 22 août 2015 inclus

## LE MOT DU MAIRE

Nous vous proposons avec ce nouveau numéro de partager nos projets.

Ceux réalisés, comme ceux à venir pour cette fin d'année.

Aussi, vous découvrirez les aménagements prévus pour notre bourg afin de freiner les ardeurs des automobilistes et ainsi sécuriser, nous l'espérons, la traversée de notre village.

Les travaux devraient commencer dès la rentrée de septembre et je vous remercie d'avance de votre compréhension pour les perturbations que cela va générer pendant quelques semaines.

Depuis 2014 notre commune a le grand plaisir d'accueillir de nombreuses nouvelles familles, merci à elles d'avoir accepté d'être présenté dans ce bulletin.

Très bonnes vacances à tous et bel été !

Béatrice Fournel

### Le site internet



N'hésitez pas à le consulter. Vous trouverez toutes les infos de la commune, du menu de la cantine aux comptes rendus municipaux.

Pour vous connecter deux possibilités :

- Dans votre moteur de recherche en tapant machezal.fr
- En vous rendant sur le site de la Copler et en choisissant la commune

### Du changement à la cantine

Carole Caudrelier travaille en binôme avec Marie-Claude Goutard  
Jusqu'au début des vacances d'été



# LES TRAVAUX A VENIR

## AMENAGEMENT DES ENTREES DU BOURG

L'année 2015 sera marquée par l'aménagement des entrées de bourg.

En effet, pour la sécurité de tous, nous souhaitons que la circulation des véhicules soit ralentie.

Voici de manière succincte une présentation du projet qui verra le jour dès septembre.

Chaque entrée de bourg sera introduite par des bandes de résine pour prévenir les automobilistes.

Il sera mise en place un panneau informant de la présence de priorité à droite dans toute la traversée du village, ce qui implique la suppression des « stop » dans le bourg.

Deux aménagements plus importants sont prévus pour l'arrivée route de Chirassimont et celle côté lotissement.

Entrée Sud – direction Chirassimont :

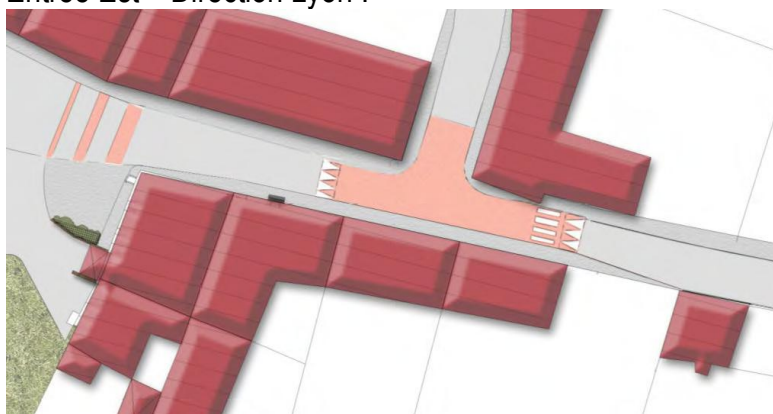


Création d'un passage rétréci des 2 cotés. Priorité aux véhicules sortants du bourg

Mise en valeur du passage près de la bibliothèque pour protéger la sortie par la mise en place d'un revêtement en résine de couleur sur enrobé ou pavés résines

Limitation à 30 km/h et priorité au véhicule sortant du village.

Entrée Est – Direction Lyon :



Mise en place d'un ralentisseur au carrefour et réduction de voie pour assurer une continuité piétonne.

Création d'un trottoir continu et accessible du bourg jusqu'au lotissement

Limitation a 30km/h et priorité au véhicule sortant du village.

## BATIMENTS COMMUNAUX

Lors du précédent numéro, nous vous avons annoncé un projet d'installation d'une activité de boulangerie sur la commune.

Après avoir affiné le chiffrage des travaux que cette activité nécessitait, le conseil municipal a préféré renoncer à cet investissement.

A titre indicatif, les travaux (dalle isolante pour le feu, gainage cheminée du four, maçonnerie et électricité pour le gros œuvre) était de l'ordre de 100 000 euros.

Aussi, la fermeture de notre restaurant a été une mauvaise nouvelle en ce début d'année.

Même si nous devons rester optimiste et travaillons pour retrouver un porteur de projet sur ce local, aujourd'hui, la commune se retrouve avec deux bâtiments vacants.

Nous pensons que nous devons laisser une chance à ce local avant de penser à l'utiliser par la commune.

Espérons que le soleil fera apprécier encore un peu plus notre village et donnera envie, pour qu'une activité puisse repartir et animer notre bourg.

## AMENAGEMENT DE L'ALLEE DES PLATANES



Cela fait déjà plusieurs années que nous en parlons.

Nous attendons le rendu de l'aménagement global de bourg pour avoir une vision à plus long terme des investissements à venir sur la commune.

La contractualisation avec le Département tardant à se finaliser, nous avons décidé de solliciter une autre enveloppe.

Le conseil municipal a retenu l'entreprise Tachon de Pontcharra pour réaliser les travaux.

Pour dynamiser le lieu, et « casser le linéaire, il y aura la création d'espaces permettant une promenade agréable en conservant l'esprit jeu de boules.

Seront installés des bancs et des bornes entre les arbres pour délimiter l'espace vis-à-vis de la route. Les massifs seront composés de vivaces et d'arbustes fleuris pour une touche de couleurs. Des variétés pas trop hautes seront privilégiées afin de préserver la vue sur le paysage environnant

## LES TRAVAUX EFFECTUES

### ECLAIRAGE DE LA SALLE D'ANIMATION

Le remplacement des 6 éléments d'éclairage de la salle d'animation devenus obsolètes, a été réalisé par l'entreprise Muselle de Violay. Il s'agit d'ensemble Nella 100 watts de marque THORN.

Le coût total de l'opération s'élève à 2 738.01 €



### GRILLES DU CHEMIN DE HALAGE

Les grilles qui permettaient à l'eau de s'écouler sur le chemin du halage de La Charpeney à la Maconnière étaient souvent enlevées !!! Lors de la tournée des chemins par les élus, elles ont été remises en place mais, elles avaient bougé à nouveau quelques jours plus tard. Pour éviter des accidents, depuis mi juin les tranchées ont été bouchées par Jean-Paul Garel avec du ciment. Il n'y a plus de risque pour les voitures des différents emprunteurs de ce chemin.



### EPAREUSE

Rappel

Chaque propriétaire doit effectuer l'entretien de sa haie. L'épareuse est un service réservé aux voies publiques. Le service nous est facturé à un taux horaire de 53.76 € TTC cette année.

# LE TRI DES DECHETS

Le tri sélectif a été mis en place en 1997 !

La collecte des ordures ménagères se fait de porte à porte dans le bourg et au point de regroupement dans les hameaux.

Le jour de ramassage est fixé au lundi matin, à partir de 6 heures. Si le jour de collecte est un jour férié, la collecte est effectuée le lendemain. Pour les vendredis fériés, la collecte est réalisée le lundi suivant.

Vous ne devez mettre que les ordures ménagères pour le reste, il y a le point-tri (place de la mairie).

**Le tri en pratique :** les déchets recyclables à apporter au point-tri



**Dans le conteneur à VERRES, je mets:**

**V E R R E S**

bouteilles      pots et bocaux

**Déchets sources d'erreur :**

- bouchons liège / porcelaine / plastique → ordures ménagères
- ampoules halogènes et à incandescence → ordures ménagères
- faïence, porcelaine → déchèterie
- verre, pyrex → déchèterie
- néons et ampoules basse consommation → déchèterie

**Dans le conteneur à PAPIERS, je mets:**

**P A P I E R S**

magazines, prospectus      journaux      catalogues, annuaires      enveloppes      courriers, lettres, impressions

**Déchets sources d'erreur :**

- papiers souillés → ordures ménagères
- films plastiques → ordures ménagères
- papiers spéciaux: aluminium, sulfurisés, photos, papiers peints → ordures ménagères
- gros cartons → déchèterie

**Dans le conteneur à EMBALLAGES, je mets:**

**E M B A L L A G E S**

bouteilles et flacons plastique      emballages métalliques      cartonnets et briques alimentaires

**Déchets sources d'erreur :**

- autres plastiques : pots, barquettes, suremballages → ordures ménagères

**Les emballages doivent être bien vidés et ne doivent pas être imbriqués les uns dans les autres, sinon ils seront refusés au centre de tri.**



Les gourdes de compotes et yaourt sont aussi recyclées. Il faut les apporter au dépôt de pain, vous trouverez un bac (préparé par les enfants du club ACE) pour les déposer.

En ce qui concerne les vêtements, chaque année une collecte est faite par le Tri d'Emma (le 16 juin cette année). Un bac collecteur du Relais est aussi situé à côté des collecteurs du point-tri.

Vous pouvez aussi faire composter vos déchets organiques !

La déchèterie de Matard à Croizet-sur-Gand est à votre disposition, elle est ouverte du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h Tél. 04 77 63 21 13.

## LES ELEVES SENSIBILISES AU TRI

Dans le cadre des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) les élèves des deux cours moyens ont travaillé pendant 6 semaines sur le projet : la problématique liée aux déchets. Les séances se sont déroulées le vendredi après-midi de 15 h 15 à 16 h 15. Brynhild Massardier (ambassadrice du tri sélectif de la Copler), Marie-Claude Goutard et Carole Caudrelier (depuis le 15 juin) accompagnaient des élèves volontaires, très motivés qui ont posé beaucoup de questions.

Deux heures ont été consacrées à la découverte du tri, comment le faire, ces séances ont permis la confection d'une affiche.

Pendant deux autres heures le thème du recyclage du papier a été abordé, les élèves ont fabriqués une feuille de papier qu'ils ont ensuite décorée (ces feuilles sont présentées sous forme de tableaux à la cantine.

Les deux dernières heures furent consacrées à : comment réduire la production de déchets. Ce vendredi 26 juin pour la dernière séance atelier cuisine. Que faire avec du pain rassis ?

Voici la recette que nos enfants vous livrent :

Pain perdu : ½ litre de lait, 2 œufs, 50 g de sucre en poudre, 1 sachet de sucre vanillé, 6 tranches de pain rassis.

Casser les œufs et verser le sucre en poudre et le sucre vanillé, blanchir la préparation au fouet et verser le lait froid. Bien mélanger. Trancher le pain, tremper le pain afin de bien l'imbiber, le retirer délicatement et le passer à la poêle dans du beurre. Cuire 5 bonnes minutes de chaque côté, les retirer dès qu'elles sont bien dorées.

Bonne dégustation



## LE DEFIBRILLATEUR

En partenariat avec la caisse locale du Crédit Agricole de St Symphorien de Lay, le conseil municipal a validé l'acquisition d'un défibrillateur.

Ce matériel sera installé à proximité de la mairie.

Cet équipement permet de prendre en charge une personne victime d'un arrêt cardiaque en attendant l'arrivée des secours.

Pour être efficace, l'utilisation de ce matériel doit s'accompagner d'un massage cardiaque. Aussi, il nous semble important de recenser tout d'abord les personnes ayant déjà une formation de secouriste sur la commune.

Une formation aux premiers secours pourra être envisagée dans un second temps.

Aussi, nous invitons les personnes déjà diplômées à se manifester pour bénéficier d'une présentation du matériel et avoir un rappel sur son utilisation par les pompiers.

Merci de nous retourner le coupon réponse en mairie au plus vite afin que le matériel puisse être opérationnel dès le mois de septembre.



---

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Adresse mail :

- A une formation aux premiers secours et souhaite avoir une présentation du défibrillateur
- Souhaiterait participer à une formation aux premiers secours

# COMPTE ADMINISTRATIF 2014

## BUDGET GENERAL

### FONCTIONNEMENT

| <b>Recettes</b>                            |                   |
|--|-------------------|
| Concessions, redevances, pesage, poste     | 25 182,71         |
| Impôts + taxes                             | 137 203,78        |
| Subventions, divers                        | 144 173,66        |
| Locations salle d'animation, logements...) | 27 887,69         |
| <b>Total</b>                               | <b>334 447,84</b> |

| <b>Dépenses</b>   |                   |
|---|-------------------|
| Charges de personnel et frais assimilés   | 97 919,46         |
| Eau, électricité, chauffage et carburant  | 12 888,07         |
| Fournitures d'entretien, d'équipements, voirie  | 7 186,48          |
| Fournitures scolaires, administratives, documentation   | 1 956,55          |
| Entretien bâtiments   | 8 715,13          |
| Entretien voirie  | 8 446,81          |
| Entretien divers  | 1 917,91          |
| Maintenance   | 6 622,01          |
| Primes d'assurance  | 3 882,50          |
| Divers  | 2 866,10          |
| Frais affranchissements et télécom.   | 3 542,57          |
| Taxes foncières   | 3 389,00          |
| Redevances pour prestations de services   | 2 937,00          |
| Indemnités des élus et cotisations, comptable et régisseurs                                       | 16 648,20         |
| Participation Intercommunales et départementales (service incendie, aide maternelle Chirassimont) | 20 448,31         |
| Aides associations et autres  | 1 623,00          |
| Reversement FNGIR (Fonds national de garantie individuelle des ressources)                        | 25 142,00         |
| Intérêts d'emprunt  | 7 826,60          |
| Valeur nette comptable  | 7 463,29          |
| <b>Total</b>  | <b>241 420,99</b> |

### INVESTISSEMENT

| <b>Recettes</b>  |                   |
|--|-------------------|
| FCTVA (Fonds de compensation pour la TVA)                      | 8 165,30          |
| Excédent fonctionnement  | 70 000,00         |
| Subventions département  | 34 791,29         |
| <b>Total</b>   | <b>112 956,59</b> |
| <b>Dépenses</b>  |                   |
| Installations, matériel et outillage techniques <sup>(1)</sup> | 89 338,97         |
| Emprunts   | 22 741,91         |
| <b>Total</b>   | <b>112 080,88</b> |

<sup>(1)</sup> Véhicule, tracteur, aménagement terrain (éclairage, panneaux et cages), isolation du logement de la cure, ossuaire, voirie (chemin du Bequet et une partie de Laval, aménagement entrée ancienne poste)



## ASSAINISSEMENT

### FONCTIONNEMENT

| <b>Recettes</b>            |                  |
|----------------------------|------------------|
| Redevances assainissements | 10 733.42        |
| Amortissement subvention   | 609.00           |
| <b>Total</b>               | <b>11 342.42</b> |

| <b>Dépenses</b>                               |                 |
|---|-----------------|
| Electricité, eau                              | 1 796.92        |
| Dotations amortissements                      | 4 872.00        |
| Charges d'intérêts                            | 688.69          |
| ICNE rattachement (Intérêts courus non échus) | - 578.50        |
| ICNE de l'exercice                            | 1 367.07        |
| Intérêts des comptes courants                 | 1 184.90        |
| <b>Total</b>                                  | <b>9 331.08</b> |

### INVESTISSEMENT

| <b>Recettes</b>                           |                   |
|---|-------------------|
| FCTVA (Fonds de compensation pour la TVA) | 42 069.50         |
| Subventions d'équipement                  | 122 596.05        |
| Amortissement                             | 4 872.00          |
| <b>Total</b>                              | <b>169 537.55</b> |

| <b>Dépenses</b>          |                  |
|--------------------------|------------------|
| Terrains                 | 3 605.99         |
| Amortissement subvention | 609.00           |
| Emprunt                  | 6 108.81         |
| <b>Total</b>             | <b>10 323.80</b> |

#### Tarif redevance assainissement pour 2016

0.90 € le m<sup>3</sup> rejeté

67.00 € pour la part fixe annuelle

95.00 € de redevance forfaitaire pour les maisons non branchées au réseau d'eau mais rejetant des eaux usées

## INFOS DIVERSES

### TIMBRE ELECTRONIQUE POUR LES PASSEPORTS



Un nouveau site internet de vente de timbres fiscaux électronique, permet désormais à chaque usager d'acheter en

ligne son timbre fiscal électronique pour l'obtention d'un passeport.

Sur [timbres.impots.gouv.fr](http://timbres.impots.gouv.fr) depuis votre ordinateur, votre tablette ou smartphone, Dès le paiement effectué en ligne par carte bancaire, le site délivre les références du timbre électronique sous forme d'un flashcode ou d'un numéro à 16 chiffres, téléchargeables au format PDF ou pouvant être reçus par courriel ou SMS. Ces références doivent être présentées à l'appui du dossier de demande de passeport.

### TARIFS LOCATION SALLE D'ANIMATION POUR 2016 (Inchangés)

|  |         |
|--|---------|
| Particuliers commune journée                       | 250 €   |
| Particuliers extérieurs commune journée            | 280 €   |
| Particuliers commune week-end                      | 320 €   |
| Particuliers extérieurs commune week-end           | 470 €   |
| Associations communes week-end (2 utilisations/an) | 195 €   |
| Pour les suivantes                                 | 315 €   |
| Associations extérieures commune week-end          | 440 €   |
| Assemblée générale avec buffet                     | 300 €   |
| Arrhes (particuliers)                              | 100 €   |
| Arrhes (associations)                              | 100 €   |
| Caution salle                                      | 1 000 € |
| Caution sono                                       | 500 €   |

## LES NOUVEAUX MALECAZALIENS

Depuis Juillet 2014 plusieurs couples se sont installés sur la commune, certains comme locataires et d'autres comme nouveaux propriétaires.

Dans l'ordre d'arrivée :

Fin juillet 2014 à la Fontaine

Michel et Marie-Pierre Delaye (instituteur spécialisé, assistante maternelle), leurs enfants Manon, son compagnon Wilfried, et Ronan (absent sur la photo).



En septembre 2014 aux Arrières

Michel et Maria Paillet (retraité, à la recherche d'un emploi).



En novembre 2014 à la Roche

Richard et Stéphanie Maier (informaticien, psychologue) et leur fils Paul né le 14 février.



En février 2015 au bourg

Gaëtan Duffay et Manon Guillermet (artisan carreleur, coiffeuse).  
mariage prévu le 11 juillet à Fourneaux.



En mars 2015 au lotissement

Grégoire Blondel et Anne-Sophie Faury avec  
Kévin et Enzo Pin.

En mars 2015 à la Grand'Place

Rémy Poitevin et Elisabeth Gonclaves (pâtissier,  
éducatrice) et leur fille Emma 3ans



En avril 2015 à la Fontaine

Simon Bras et Anne-Laure Guillemot  
(vétérinaire, enseignante).  
mariage prévu en octobre en Isère.

En mai 2015 au bourg

Bernard et Marie-Jo Scherrer (retraités).



Bonne adaptation à tous

## LES MANIFESTATIONS A VENIR

|   |  |
|---|--|
| <p><b>Août</b><br/><b>Week-end des 1 et 2</b> : Ball trap société de chasse<br/><b>Samedi 8</b> : concours de pétanque Machézal-Animation<br/><b>Samedi 22</b> : concours de pétanque société de chasse<br/><b>Dimanche 23</b> : pique-nique classes en 0</p> | <p><b>Octobre</b><br/><b>Samedi 10</b> : théâtre Machézal-Animation<br/><b>Dimanche 18</b> : 15 heures concert Familles Rurales avec Gérard Bajas qui propose un répertoire de la chanson française des années 60 &amp; 70 (Azanavour, Ferrat, Bécaud, Ferré Nougaro, Reggiani, Lama, Dassin...)</p> |
| <p><b>Novembre</b><br/><b>Samedi 7</b> : concours de belote</p>   | <p><b>Décembre</b><br/><b>Samedi 5</b> : à partir de 10 heures Téléthon</p>  |

## LE FLEURISSEMENT

Comme chaque année les jardinières, pots, et massifs ont été garnis de fleurs par les conseillers. Souhaitons que la grêle ne vienne pas abîmer ce travail qui rend notre village accueillant.

Sachons les préserver et les entretenir !

